

[Traduction]

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, d'ici quelques jours nous prendrons une décision visant à proroger de six mois le mandat des forces canadiennes contribuant au maintien de la paix.

* * *

LA SANTÉ

L'ÉTUDE DES RISQUES IMPUTABLES À L'ESSENCE AU PLOMB

M. Randolph Harding (Kootenay-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. A-t-on terminé ou fait-on des études pour vérifier les risques que pose pour la santé l'emploi de l'essence à teneur de plomb?

Une voix: C'est une question chargée de plomb.

L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, je vais prendre note de cette question.

* * *

LA FONCTION PUBLIQUE

LA PARTICIPATION DES FONCTIONNAIRES AUX CAMPAGNES ÉLECTORALES

[Français]

M. René Matte (Champlain): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien.

L'honorable ministre avait-il autorisé son adjoint spécial, M. Jean-Paul Matte, à mener une campagne en faveur du parti libéral, lors de l'élection complémentaire de la circonscription de Frontenac?

M. l'Orateur: A l'ordre. Je rappelle à l'honorable député que cette question a déjà été posée. Je ne me souviens pas que le ministre y ait répondu mais, de toute façon, si le ministre ne l'a pas fait à ce moment-là, je crois que cette question pourrait facilement être inscrite au *Feuilleton*.

* * *

LES RELATIONS FÉDÉRALES-PROVINCIALES

QUÉBEC—LE TRANSFERT DES SERVICES DE MAIN-D'ŒUVRE ET D'ASSURANCE-SANTÉ À LA COMPÉTENCE PROVINCIALE

L'hon. Martial Asselin (Charlevoix): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

Étant donné que le premier ministre du Québec, M. Bourassa, a déclaré hier à l'Assemblée nationale que des décisions seront bientôt prises, de concert avec le gouvernement d'Ottawa, pour que les services de main-d'œuvre et d'assurance-santé soient régis par les autorités québécoises, j'aimerais demander au premier ministre s'il peut confirmer le bien-fondé de cette déclaration.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Je voudrais signaler respectueusement que la citation n'est pas [M. La Salle.]

exacte, monsieur le président. Je crois que le premier ministre Bourassa a dit que ces questions étaient en voie de discussion. Il n'a pas indiqué que ces discussions aboutiraient aux résultats que le député indique.

L'hon. M. Asselin: Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question supplémentaire.

Est-ce qu'une décision sera prise bientôt, à la suite des discussions actuellement en cours entre le gouvernement fédéral et la province de Québec?

Le très hon. M. Trudeau: Cela dépend de ce que la province demandera, monsieur le président. Si elle demande que le gouvernement fédéral abdique une partie de sa juridiction, la réponse sera évidemment non. S'il s'agit d'en arriver à une entente prévoyant que les juridictions réciproques des deux gouvernements fonctionnent plus efficacement, la réponse sera certainement oui.

LES FINANCES

QUÉBEC—LE REMBOURSEMENT DE LA TAXE DE 2 P. 100 DITE «DE PROGRÈS SOCIAL»

M. Georges Valade (Sainte-Marie): Monsieur l'Orateur, le très honorable premier ministre dirait-il si, à la prochaine conférence fédérale-provinciale, il sera question du remboursement de la somme de 250 millions de dollars prélevée sous forme de taxe dite «de progrès social» et que le premier ministre Bourassa a de nouveau réclamée récemment?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le président, le député pose des questions auxquelles on a répondu depuis assez longtemps. Cette question a peut-être été posée il y a plusieurs mois, mais je n'en vois plus l'opportunité, depuis la conférence de septembre.

M. Valade: Monsieur l'Orateur, j'aurais une question supplémentaire...

[Traduction]

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. La présidence permettra au député de Sainte-Marie de poser une autre question supplémentaire, mais nous allons être à court de temps; je demanderais donc aux députés de faire preuve de collaboration afin d'aller un peu plus vite.

[Français]

M. Valade: Monsieur l'Orateur, je désirerais que le très honorable premier ministre précise sa pensée. Étant donné que la demande à cet effet a été réitérée par le premier ministre du Québec, après son élection, et qu'il a donc été question du remboursement de cette somme après la dernière conférence fédérale-provinciale, le premier ministre est-il disposé à réétudier cette question ou s'il la considère comme classée?

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur le président, le député se souviendra que cette question a d'abord été posée, parce que la province de Québec, sous le régime de l'Union nationale, avait mis beaucoup trop de temps à approuver le régime fédéral d'assurance-santé. Heureusement que le gouvernement libéral du Québec a réussi à mettre en pratique cet excellent programme d'assurance-santé et que la question ne se pose plus.